



Conférence de clôture
29/11/2024 - 15:45-16:30

Modérateur.rice : Valéria MARTINEZ

Quand la médecine légale explore l'Histoire - Philippe CHARLIER



Quand la médecine légale explore l'Histoire

P. Charlier 1

1 Chu R. Poincaré (Ap-Hp) - Garches

La médecine légale ne se limite pas à l'étude des corps en contexte judiciaire. Le Laboratoire Anthropologie Archéologie Biologie (LAAB) de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines s'est ainsi spécialisé dans l'étude des squelettes et momies issus de fouilles archéologiques et en contexte historique. Par l'utilisation de techniques biomédicales sur ces échantillons anciens, il devient ainsi possible de reconstituer l'état de santé des populations du passé.

Dans cette conférence, on présentera les dernières données issues de l'examen des restes de Lucy, Richard Cœur de Lion, Henri IV, Robespierre, Voltaire, Hitler... et quelques autres. Empoisonnement ou mort naturelle ? Tumeur ou malformation ? Suicide ou crime maquillé ? De la Préhistoire au XXe siècle, la paléopathologie permet de parcourir les carnets de santé de ces défunts pas comme les autres, et nous entraîne dans un fascinant voyage scientifique et historique.